



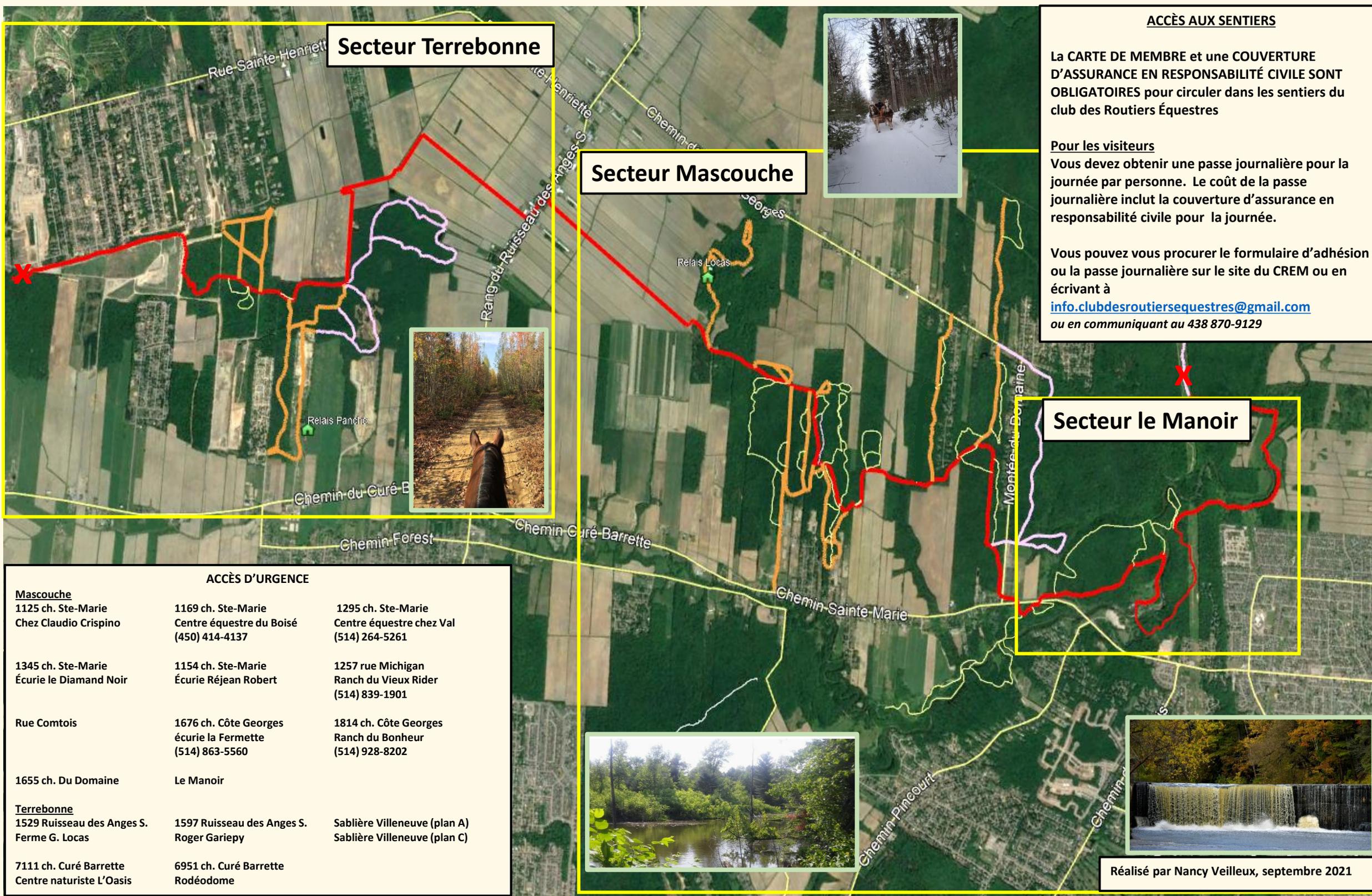
CARTE DES SENTIERS ÉQUESTRES MASCOUCHE - TERREBONNE



info.clubdesroutiersequestres@gmail.com

www.lesroutiersequestres.com

Affilié Cheval Québec



Secteur Terrebonne

Secteur Mascouche

Secteur le Manoir

ACCÈS AUX SENTIERS

La CARTE DE MEMBRE et une COUVERTURE D'ASSURANCE EN RESPONSABILITÉ CIVILE SONT OBLIGATOIRES pour circuler dans les sentiers du club des Routiers Équestres

Pour les visiteurs
Vous devez obtenir une passe journalière pour la journée par personne. Le coût de la passe journalière inclut la couverture d'assurance en responsabilité civile pour la journée.

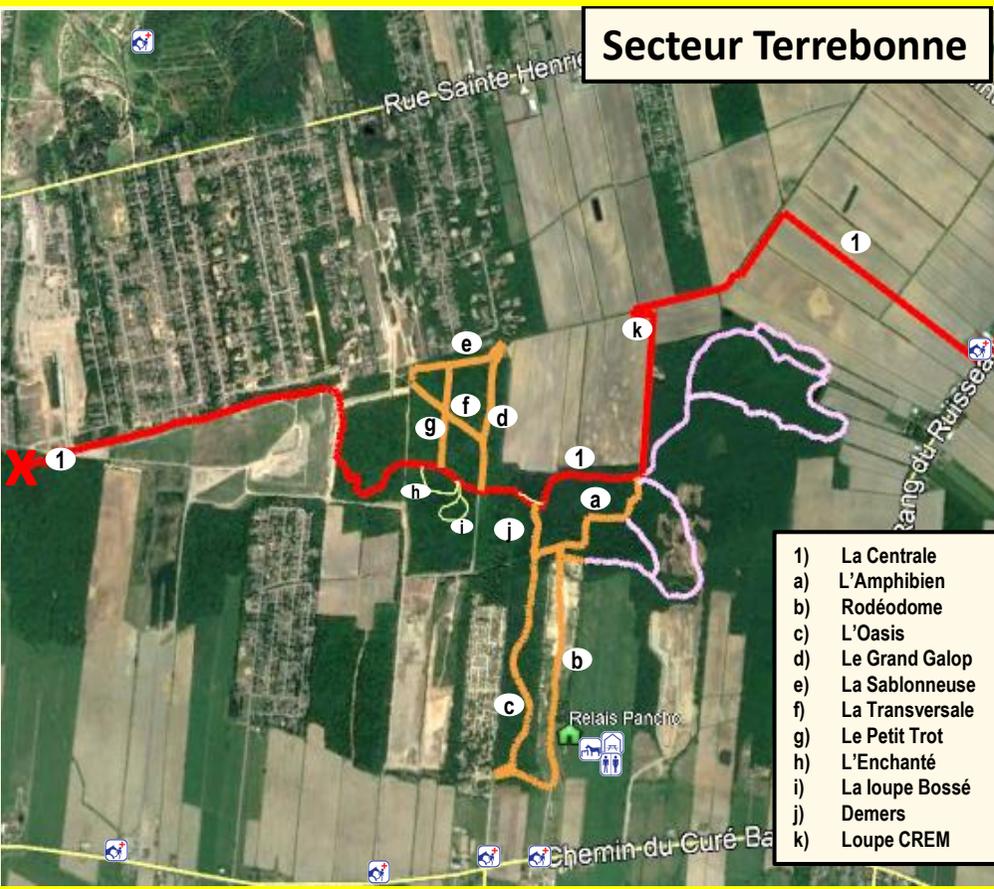
Vous pouvez vous procurer le formulaire d'adhésion ou la passe journalière sur le site du CREM ou en écrivant à info.clubdesroutiersequestres@gmail.com ou en communiquant au 438 870-9129



ACCÈS D'URGENCE		
Mascouche		
1125 ch. Ste-Marie Chez Claudio Crispino	1169 ch. Ste-Marie Centre équestre du Boisé (450) 414-4137	1295 ch. Ste-Marie Centre équestre chez Val (514) 264-5261
1345 ch. Ste-Marie Écurie le Diamand Noir	1154 ch. Ste-Marie Écurie Réjean Robert	1257 rue Michigan Ranch du Vieux Rider (514) 839-1901
Rue Comtois	1676 ch. Côte Georges écurie la Fermette (514) 863-5560	1814 ch. Côte Georges Ranch du Bonheur (514) 928-8202
1655 ch. Du Domaine	Le Manoir	
Terrebonne		
1529 Ruisseau des Angés S. Ferme G. Locas	1597 Ruisseau des Angés S. Roger Gariépy	Sablière Villeneuve (plan A) Sablière Villeneuve (plan C)
7111 ch. Curé Barrette Centre naturiste L'Oasis	6951 ch. Curé Barrette Rodéodome	

Réalisé par Nancy Veilleux, septembre 2021

Secteur Terrebonne



- 1) La Centrale
- a) L'Amphibien
- b) Rodéodome
- c) L'Oasis
- d) Le Grand Galop
- e) La Sablonneuse
- f) La Transversale
- g) Le Petit Trot
- h) L'Enchanté
- i) La loupe Bossé
- j) Demers
- k) Loupe CREM

CODE D'ÉTHIQUE

Tous doit détenir une couverture d'assurance en responsabilité civile

Le cavalier doit :

- Respecter toutes les personnes rencontrées dans les sentiers du club et faire preuve de courtoisie ;
- Respecter en tout temps les règlements de sécurité et généraux du club ;
- Respecter la faune, la nature, l'environnement et les propriétés. Ne couper aucun arbre et ne faire aucun feu sans l'autorisation du propriétaire ;
- Utiliser les poubelles installées dans les sentiers. Ne laisser aucun déchet derrière lui ;
- Circuler uniquement dans les sentiers balisés du club et respecter les cultures ;
- Demander l'autorisation au préalable du conseil d'administration pour l'utilisation des relais;
- Garder les relais propres et sécuritaires (surveillance des poêles avant de quitter) ;
- Doit tenir son (ses) chien(s) en laisse **RÈGLEMENT MUNICIPAL # 1142**. Aucun chien n'est toléré à l'intérieur des relais ;
- Ralentir l'allure **AU PAS** lorsqu'il approche des écuries. **ÊTRE AU PAS ET GARDER LA DROITE** lorsqu'il rencontre d'autres cavaliers, prévenir les cavaliers et être à une bonne distance avant de reprendre l'allure ;
- Circuler en tout temps dans les sentiers de façon sécuritaire et ne pas pratiquer l'activité avec les facultés affaiblies ;
- Aviser le CREM de toutes anomalies dans les sentiers ;
- Attacher toujours sa monture de façon sécuritaire avec un licou ou un nœud de cou adéquat ;
- Monter en **FILE INDIENNE** et demeurer **AU PAS** sur la voie publique aux endroits permis par les municipalités ;
- Attacher un ruban rouge à la queue de son cheval si ce dernier rue, un ruban jaune s'il est étalon. Lors d'activités du club, les étalons sont interdits ;
- Être supervisé par un adulte s'il est âgé de moins de 12 ans et porter un casque protecteur ;
- Circuler uniquement à la selle ou en sleigh/buggy conventionnel dans les sentiers. Tout autre type n'est pas permis.

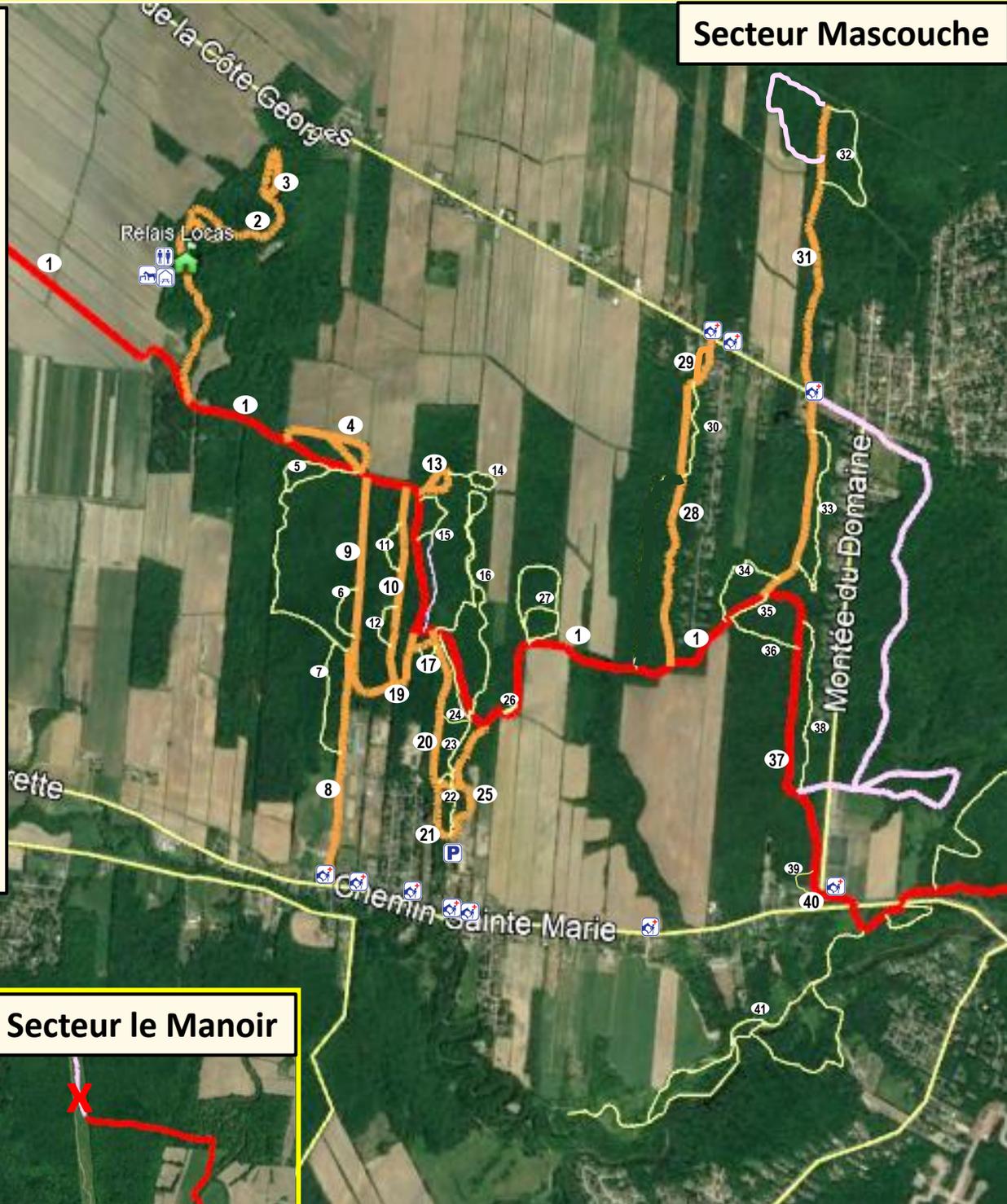
Le meneur doit :

- Circuler en voiture ou en sleigh sans attacher derrière de traineau, personne en ski, etc ;
- Ralentir l'allure **AU PAS** aux intersections des sentiers équestres ou des routes publiques.

Tous doivent être polis à la rencontre d'un vtt, motoneige, piéton, c'est probablement le propriétaire

MERCI DE RESPECTER NOS SENTIERS

Secteur Mascouche



- 1) La Centrale
- 2) La Rémi
- 3) Boucle Shirley
- 4) La Loupe
- 5) NormandT
- 6) La Cachee
- 7) Le P'Tit Cowboy
- 8) Le Cowboy
- 9) Du Boisé
- 10) Blue Ranch
- 11) Kelly
- 12) Kim
- 13) L'Amazone
- 14) La loupe Amazone
- 15) Des Ruisseaux
- 16) Des Ailes
- 17) Les Bouleaux
- 18) Le P'Tit Bouleaux
- 19) Vieux Rider
- 20) Janine
- 21) Les Nellies
- 22) Le Détour
- 23) Les Flocons
- 24) Gipsys
- 25) J.B.
- 26) Des Pins
- 27) Le Prospecteur
- 28) La Fermette
- 29) Loupe à Côté
- 30) La P'Tite Fermette
- 31) Du Bonheur
- 32) Doz
- 33) P'Tit Bonheur
- 34) La P'Tite Verdé
- 35) Les Fougères
- 36) La P'Tite Dan
- 37) La Ti Dan
- 38) Delfino
- 39) Les Tapis
- 40) Du Domaine
- 41) Les Rivières

Secteur le Manoir



- 42) À venir
- 43) Le Manoir
- 44) Le Chasseur

- Relais 
- Toilette 
- Poteau d'attache 
- Vue panoramique 
- Accès d'urgence 
- Stationnement 

Stationnement sur réservation 
 Centre équestre chez Val
 1295 chemin Ste-Marie
 Mascouche, J7K 3C2
 514 264-5261 (texto)

Sentier transcanadien 
Sentier selle et attelage 
Sentier projeté 
Fin du sentier 
Lignes minces = à la selle seulement